

# Mexique

- Population : 123,8 millions
- PIB/hab. (en dollars) : 10 325
- Régime présidentiel à organisation fédérale
- Indice de développement humain (IDH) : 0,756 (74<sup>e</sup> rang sur 187 pays)
- Indice d'inégalité de genre (IIG) : 0,373 (74<sup>e</sup> rang sur 147 pays)
- Indice de perception de la corruption (IPC) : 35 points sur l'échelle de 0 (fort corrompu) à 100 (très peu corrompu)
  
- Selon les estimations, de 450 000 à 500 000 personnes prostituées dans le pays (*Fondation Scelles*, 2013).
- Le trafic des êtres humains génère environ 22,6 milliards US\$ (20,87 milliards €) par an au Mexique.
- Régime prohibitionniste, avec des composantes réglementaristes en fonction des juridictions (13 des 31 Etats mexicains ont des politiques réglementaristes). Des villes, principalement touristiques, ont des zones de tolérance de la prostitution.
- L'article 206 du Code pénal fédéral punit le proxénétisme de 2 à 9 ans d'emprisonnement plus des amendes. L'article 204 prévoit des peines allant de 8 à 15 ans de prison quand la victime est mineure ou handicapée.
- Une loi de 2012, remaniée en 2014, définit et sanctionne la traite des êtres humains qui est passible de 5 à 30 ans d'emprisonnement.
- 78 condamnations pour traite à des fins prostitutionnelles ont été prononcées en 2014 (*U.S. Department of State*, 2015). Le taux de condamnation des individus poursuivis pour traite n'est cependant que de 2 %.
- Problème sérieux et chronique de corruption. Le gouvernement n'a condamné aucun fonctionnaire reconnu coupable de corruption depuis 2010 (*U.S. Department of State*, 2015).
- Deuxième rang mondial en ce qui concerne la prostitution de mineurs. 70 % des jeunes filles prostituées ont moins de 18 ans. 16 000 mineurs sont victimes de traite à des fins prostitutionnelles chaque année. Selon les instances, 25 000 enfants prostitués mais, selon les observateurs, ce chiffre pourrait être largement doublé, voire triplé (*Fondation Scelles*, 2015). Cette particularité attire massivement les touristes sexuels originaires des Etats-Unis, du Canada, et d'Europe de l'Ouest en quête de mineurs prostitués dans les villes balnéaires et touristiques.
- 70 % des cas de trafic sexuel impliquent des cartels mexicains de la drogue.
- Explosion de la violence ces dernières années qui est le fait du crime organisé. En 2013, le nombre des enlèvements a augmenté de 31 %.
- Pays d'origine, de transit et de destination de la traite des êtres humains.

- Les victimes de traite interne d'origine étrangère proviennent des migrations d'Amérique Latine, principalement du Salvador, du Honduras, du Nicaragua, d'Equateur, du Brésil, de Colombie, via la République Dominicaine et Cuba. Un trafic en provenance d'Afrique, de Chine (souvent en direction du Canada) et même de l'Inde, se développe également.
- Traite interne et externe de femmes et de jeunes filles issues principalement de régions pauvres.

La prostitution, les cartels de la drogue et l'immigration sont étroitement imbriqués au Mexique. Au cours de ces dernières années, le gouvernement mexicain a mis l'accent sur les poursuites judiciaires visant le trafic sexuel, en s'aidant de la législation et de la prise de conscience du public. Cependant, le taux élevé de la corruption au sein du gouvernement, la forte implication de cartels violents dans ce commerce et le type très patriarcal de société contribuent à empêcher tout changement fondamental. Une grande partie des victimes de la prostitution et de l'esclavage sexuel sont des migrants qui ont été abusés par des propositions de fausses offres d'emploi et d'une nouvelle vie aux Etats-Unis. Cette migration économique représente une tendance devenue une nécessité pour les hommes et les femmes dans de nombreuses zones ravagées par la pauvreté au Mexique et en Amérique Centrale ; cependant leurs expériences peuvent être très différentes. Au cours de ces migrations imposées par la nécessité, les femmes sont souvent exploitées sexuellement. Avec des promesses d'embauche aux Etats-Unis, des « coyotes » s'engagent à leur faire passer la frontière. Elles sont ensuite retenues en esclavage à cause de la dette qu'elles devront rembourser aux passeurs avec l'argent gagné dans la prostitution.

Le trafic des êtres humains génère environ 22,6 milliards US\$ (20,87 milliards €) par an au Mexique (*UNICEF*, 2014). Le tourisme sexuel est également devenu une tendance extrêmement répandue au Mexique. Une fois qu'elles ont un proxénète, les jeunes filles sont envoyées vers des destinations très touristiques du Mexique telles que Acapulco, Puerto Vallarta, Cancun ou d'autres villes de la frontière nord comme Tijuana (*U.S. Department of State*, 2014). Cette ville, en particulier, est maintenant connue sous le nom de la « Bangkok » de l'Amérique. La plupart des femmes entrées aux Etats-Unis sont mexicaines ou transitent par le Mexique. C'est ainsi que, selon la *Commission nationale des droits de l'homme* (CNDH), le Mexique est devenu le pays d'origine principal, après la Thaïlande, pour les victimes de trafic vers les Etats-Unis (*InSight Crime*, 12 février 2014). Quoiqu'il en soit, l'absence de plus de données significatives ne permet pas de rendre compte de l'étendue réelle du phénomène aujourd'hui dans le pays.

### **Inégalité de genre au sein d'une société intégralement patriarcale**

40 % de l'ensemble de la population mexicaine vit dans la pauvreté, ce qui contribue massivement à l'incapacité pour les femmes d'améliorer leurs conditions de vie et de combattre l'oppression exercée par le système. Lorsqu'elles n'entrent pas dans l'industrie du sexe sous la contrainte et la violence, les femmes y sont souvent poussées par la nécessité économique. Afin de mieux comprendre le trafic sexuel au Mexique, il est impératif d'appréhender la culture machiste qui règne dans le pays et la répression largement répandue qui l'accompagne. Ce machisme qui prédomine dans la culture mexicaine définit clairement

les rôles selon le genre, masculin ou féminin. Il accorde une haute valeur à la « virilité » et aux caractéristiques masculines d'indépendance et de domination tandis qu'il attend des femmes soumission et dépendance.

Les femmes ne sont pas considérées comme égales au sein de la société mexicaine dans son ensemble en raison de cette culture machiste omniprésente. Les plus grandes victimes de cette culture sont les femmes victimes de trafics. La recherche en matière de prostitution au Mexique a révélé que « *les proxénètes et les trafiquants tirent profit du statut de subordination des femmes et des jeunes filles aussi bien aux Etats-Unis qu'au Mexique en exploitant les stéréotypes sexistes et racistes qui font des femmes des biens en toute propriété, des marchandises et des objets* » (*Journal of Trauma Practice*, 2003). Les proxénètes et trafiquants utilisent de nombreuses formes de contrôle et de violence, dont la privation de nourriture, les coups et bien pire... Rosario Robles, ministre du Développement Social, a déclaré que « *dans le Mexique du 21<sup>ème</sup> siècle, la pire expression de la discrimination contre les femmes est la violence. Dans ce Mexique moderne, il y a encore des Etats où le vol d'une vache est plus sévèrement sanctionné que l'enlèvement d'une femme* » (*The Guardian*, 8 février 2014). Le système législatif actuel agit peu pour la protection des femmes, en particulier à l'égard des jeunes filles et femmes qui sont enlevées dans leur propre village.

### **Tourisme sexuel homosexuel et pédophile**

Actuellement, le Mexique est classé en deuxième position au rang mondial en ce qui concerne la prostitution de mineurs. On estime que 16 000 enfants sont victimes du trafic au Mexique chaque année (*Journal of Trauma Practice*, 2003). Ces enfants sont souvent des filles entre 12 et 14 ans qui ont été victimes d'enlèvements dans leur propre village natal. Prisonnières de leur dette, elles sont retenues par ceux qui les ont enlevées, trompées et enrôlées de force dans le commerce du sexe. Dans de nombreux autres cas, ce sont des enfants qui ont fui la violence de leur foyer. Une étude récente sur les personnes prostituées au Mexique a révélé que presque 70 % des jeunes filles en situation de prostitution n'avaient pas 18 ans.

La prostitution organisée et la vente de jeunes filles mineures se concentrent généralement dans les villes touristiques. Les amateurs de tourisme sexuel viennent surtout des Etats-Unis, du Canada et d'Europe de l'Ouest. Un rapport de l'UNICEF a décrit que, dans la ville de Juarez au Mexique (à seulement 15 kms au sud de El Paso au Texas), il y avait en moyenne 800 jeunes filles exploitées dans le commerce du sexe (*El Paso Times*, 25 juin 2014). Le prix moyen pour une personne mineure était d'environ 5 US\$ (environ 4,6 €). Elles sont systématiquement contraintes d'avoir des rapports sexuels avec environ 20 à 25 hommes par jour. Une fois utilisées et violentées par les trafiquants pendant plusieurs années, elles sont à nouveau renvoyées à la rue.

Au sud-ouest du pays, la ville de Puerto Vallarta est une plaque tournante du tourisme sexuel homosexuel. Plus de 35 % de sa capacité hôtelière actuelle est consacrée à cette branche du tourisme. C'est également la deuxième destination mondiale de vacances pour les homosexuels américains. Mais, à l'intérieur de cette culture du tourisme gay, il existe un aspect plus obscur, celle des hommes et des jeunes garçons mineurs. On trouve, en effet, couramment des garçons prostitués à Puerto Vallarta.

## Protection législative

Le Mexique possède actuellement l'arsenal législatif adéquat en ce qui concerne la protection des victimes de trafic sexuel ; cependant, l'application de ces lois est aléatoire et parfois inexistante dans de nombreux Etats. Le Mexique est actuellement classé en catégorie 2 (Tier 2) par le Département d'Etat américain dans son rapport 2015 sur la traite des êtres humains au regard des critères en matière de droits humains institués par les Etats-Unis. Un pays de catégorie 2 se définit par un gouvernement qui « ne respecte pas parfaitement les critères minimum du *Trafficking Victims' Protection Act* (TPVA) mais qui fait des efforts significatifs pour se mettre en conformité ». En 2012, le gouvernement fédéral a fait voter la *General Law to Prevent, Sanction, and Eradicate Human Trafficking and for the Protection and Assistance of Victims*. Cette loi avait pour but de définir clairement le rôle de chaque ministère dans les poursuites judiciaires contre les proxénètes et les clients. Elle a été ensuite remaniée en 2014 pour que soient précisés certains passages. Cette réforme aggravait les peines pour les trafiquants, allant jusqu'à 30 ans d'emprisonnement et élargissait l'éventail des crimes considérés comme du trafic d'êtres humains. Par exemple, la vente de toute personne âgée de moins de 18 ans est maintenant automatiquement considérée comme du trafic (*Time*, 21 juillet 2013). En septembre 2013, le gouvernement a publié les « décrets d'application » de la loi. Néanmoins, dans les années qui ont suivi sa mise en place, seules les forces de police des grandes villes ont réellement tenté de la faire appliquer.

Au cours de l'année suivant le vote de la loi, les autorités au niveau fédéral conjointement avec celles du niveau de l'état ont déclaré avoir arrêté au moins 52 personnes pour trafic illégal. En 2014, le gouvernement fédéral a fait état d'une augmentation des condamnations et des peines par rapport à l'année précédente. Il y a eu davantage de descentes de police dans les bars, les hôtels et les salons de massage dans les principales zones urbaines, dont la ville de Mexico. Malheureusement, le taux de condamnation pour ce qui est des quelques rares accusés n'a été que de 2 % trafiquants arrêtés. Le fait qu'un taux de condamnation de 2 % soit considéré comme une « augmentation » par le gouvernement mexicain reflète l'horreur de la situation existante. De bas taux de condamnations prouvent à quel point le système judiciaire mexicain n'est pas en mesure de faire appliquer et respecter la loi. La plupart des trafiquants arrêtés repartent libres « en raison d'erreurs de procédure au cours du processus judiciaire ».

Nombreux sont ceux qui doutent d'un impact significatif de la loi ; son contenu est rempli de bonnes intentions mais il n'existe aucun moyen pour mettre en pratique la théorie. Autrement dit, le programme est gravement handicapé par un manque de financement et de volonté générale. De nombreux organismes de la société civile s'inquiètent du manque de précision du texte de loi et de la difficulté pour les autorités impliquées à la faire appliquer correctement. De plus, les ONGs, les membres du gouvernement ainsi que d'autres observateurs n'ont pas cessé de répéter que la corruption liée au trafic qu'on trouve chez les fonctionnaires, en particulier ceux des services judiciaires, de l'immigration et de l'application des lois représentait un réel sujet d'inquiétude. La corruption chronique au sein du gouvernement mexicain et des forces de police n'a fait que perpétuer et exacerber des problèmes majeurs tels que le trafic sexuel et la prostitution. En 2013, deux responsables de l'application des lois à Tijuana ont été accusés d'extorquer de l'argent à une personne

prostituée. Les chantages que subissent les personnes prostituées et les femmes victimes de trafics vont de l'extorsion de faveurs sous forme de services sexuels, à la pression pour les empêcher de dénoncer les crimes commis à leur encontre.

### **Nécessité des programmes de réinsertion**

Environ 70 % des femmes libérées de la traite retournent à la prostitution en raison du peu de possibilités d'emploi et d'une cruelle stigmatisation sociale. Il existe actuellement un grave manque de programmes de réinsertion adaptés et de ressources accessibles pour les survivantes de trafics. Des programmes de réinsertion appropriés sur le plan culturel sont nécessaires pour permettre à ces femmes de parler leur langue maternelle dans un environnement adapté à leurs références culturelles.

Il existe actuellement différents programmes mis en place par des ONGs ou de petites agences gouvernementales qui travaillent à l'identification des victimes pour les placer dans des programmes de transition. Ces derniers aident les jeunes femmes, au plan psychologique, à préparer leur retour à la vie normale. Néanmoins, ces programmes sont rares et peu cohérents. Les centres d'accueil pour migrants ou victimes de violences domestiques hésitent souvent à accepter des victimes de trafic sexuel par peur des représailles des cartels du crime.

### **Implication des cartels violents de la drogue**

En 2013, une étude de la *Coalition Against Trafficking in Women - Latin America and the Caribbean* (CATW-LAC) a révélé que 70 % des cas de trafic sexuel impliquaient des cartels mexicains de la drogue. Au cours de l'année 2013, les gangs du crime organisé ont réuni 10 milliards US\$ (9,24 milliards €) grâce à l'esclavage sexuel de milliers de femmes et jeunes filles. Après le commerce de la drogue et celui des armes, le trafic des êtres humains est la troisième activité la plus lucrative du crime organisé. La violence des cartels est omniprésente et souvent incontrôlable. De plus en plus, les réseaux du trafic sont obligés de traiter avec les cartels et de les payer en fonction du territoire qu'ils occupent. Il est fréquent que les cartels du Mexique, plus puissants que l'armée mexicaine, enlèvent, manipulent et piègent de très jeunes filles pour les vendre aux trafiquants sexuels. Elles sont alors battues et obligées d'avoir des rapports sexuels avec des douzaines d'hommes chaque jour. Il arrive aussi que des jeunes filles, après avoir été kidnappées par les cartels, deviennent leurs esclaves sexuelles. On a appris que Los Zetas, l'un des cartels les plus importants du pays, est le plus engagé dans l'industrie du trafic humain au cours des dernières années. En 2013, le gouvernement mexicain a déclaré que le nombre des enlèvements avait augmenté de 31 %, ce qui indique une augmentation inquiétante de la violence dans le pays.

### **Santé**

Les trafiquants ont recours à diverses méthodes pour obliger les femmes et les jeunes filles à se soumettre, ce qui altère gravement la santé de ces femmes. Ces stratégies vont de la violence physique à la prise forcée de drogues hautement addictives telles que l'héroïne ou les méthamphétamines. Les filles sont souvent droguées quotidiennement jusqu'à ce qu'elles

deviennent tellement dépendantes qu'elles obéiront avec la plus totale soumission. Un autre moyen de coercition consiste à jeter de la poudre de piment dans les yeux et le vagin d'une femme qui montrerait le moindre signe de rébellion. Les victimes se trouvent, en général, dans des situations qui rendent difficile la négociation de l'usage de préservatifs. Elles risquent des mauvais traitements de la part d'un client ou d'un proxénète. En raison de cette exposition aux drogues dures et aux rapports non protégés, elles ont de très grands risques de contracter le VIH/Sida et/ou autres infections sexuellement transmissibles (IST), dont l'hépatite B.

La violence contre les victimes du trafic s'est intensifiée, conséquence de la violence des guerres entre les cartels. Le gouvernement mexicain a réalisé quelques avancées améliorant le cadre législatif mais la réglementation n'est que très rarement appliquée. Le trafic humain reste une question complexe et difficile à aborder, d'autant que les trafiquants ainsi que les membres des cartels continuent à opérer dans une impunité presque complète. Aujourd'hui, la prostitution et le trafic au Mexique restent au même niveau, mais s'aggravent avec le temps. S'il veut obtenir des améliorations, le gouvernement doit commencer par combattre systématiquement le « crime organisé », source de toutes les violences.

## Sources

- Cawley M., « Extent of Mexico Human Trafficking Obscured by Lack of Info », *InSight Crime*, 12 février 2014.
- Clement J., « Mexico's Lost Daughters: how young women are sold into the sex trade by drug gangs », *The Guardian*, 8 février 2014.
- CRIDES/Fondation Scelles, *Revue de l'actualité internationale de la prostitution*, 2013.
- CRIDES/Fondation Scelles, *Revue de l'actualité internationale de la prostitution*, 2014.
- Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction), *Exploitation sexuelle - Une menace qui s'étend*, Ed. Economica, Paris, 2013.
- Grillo I., « The Mexican Drug Cartels' other Business: Sex Trafficking », *Time*, 21 juillet 2013.
- Ugrate M., Zarate L., Farley M., « Prostitution and Trafficking of Women and Children from Mexico to the United States », *Journal of Trauma Practice*, Vol.2, Issue 3/4, 2003.
- UNICEF, *Hidden in Plain Sight: A Statistical Analysis of Violence against Children*, septembre 2014.
- Washington Valdez D., « Report: Child Sex Tourism Persists in Juarez, Other Mexico Cities », *El Paso Times*, 25 juin 2014.
- U.S. Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juin 2014.
- U.S. Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juillet 2015.